

AVIS DE COURSE

*Régate 505 – 470 – Finn – Fireball
Grade 5A
Samedi 10 et dimanche 11 mars 2018
Plan d'eau de Moisson Lavacourt
Organisée par le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt
à l'île des Loisirs des Boucles de Seine*

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra. (*Supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : 505, 470, Finn, Fireball
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en effectuant une préinscription en ligne via la plateforme Awoo du CVML accessible avec le lien suivant :
<http://www.cvml.fr/je-minscris-au-club-ou-a-une-regate> au plus tard le 4 mars 2018.

Attention : un coureur préinscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve. Les préinscriptions pourront être effectuées sur place le jour même suivant les conditions précisés dans le §4.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Pour l'épreuve 470 PROMOTOUR, les concurrents doivent être à jour de leur cotisation 470 France 2018.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant plateforme Awoo	Montant sur place
505, 470, Fireball	20€	25€
Finn	10€	15€

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

11 mars 2018 de 11h00 à 13h00.

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
11/03/2018	14h00	Toutes
12/03/2018	10h30	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 11 mars à partir de 11 heures ou seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

Pour les 470 PROMOTOUR : un classement « classic » (coques de plus de 20 ans) sera extrait du classement général par points.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon disponibilité.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site du CVML :

<http://www.cvml.fr/>

Eric TURBOT, cvml.info@gmail.com

Laurent LOUIN, laurent.cvml@gmail.com

Restauration et hébergement

- Base de Loisirs des Boucles de Seine – Chrystel Pelchat / Nathalie Benhatta- Tél. 01 30 33 97 80 (après le 26 février – des lits sont pré-réservés, voir ci-dessous; pour le repas à la base le samedi soir, voir également ci-dessous)
www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr accueil@base-bouclesdeseine.fr
- Dans l'enceinte du CVML : possibilité de camping dans les espaces du club
- Auberge de la Boucle, Moisson (crêperie, hôtel, centre village) : 01 34 79 33 66
- La Ruche (hôtel et restaurant bord de Seine) : 01 30 33 20 00 contact@laruche78.com
- Chez Charlot, Lavacourt (guinguette au bord de la Seine) : 01 34 79 30 06
- Oh Diablotin, Mousseaux (centre village) : 01 34 79 35 89
- Au Fil de l'Eau, Rolleboise (bord de Seine) : 01 30 42 09 86
- La Mandarin de Bonnières (restaurant chinois) : 01 30 42 27 62

Soirée des coureurs du samedi 10 mars

- Une soirée dîner et orchestre est organisée par l'AS470

La rencontre du batteur Colombien Sébastien Betancur avec le contrebassiste Nicolas Feuger et le Pianiste Camille Noël donne ce trio aux esthétiques traditionnels avec un caractère moderne rappelant parfois les sonorités originaires d'Amérique du sud.



- Soirée ouverte à toutes les séries, organisateurs et membre du jury
- Participation demandée : **22 €** par participant comprenant :
 - Self tout compris Entrée + Plat + Fromage + dessert + 1 boisson + 1 café
 - boisson : 1/4 de vin ou 1 bière ou 1 soda
 - Orchestre / animation musicale

Réservations obligatoire avant le 26 février (réception du règlement par chèque à l'ordre de AS 470 FRANCE, ou virement bancaire avec confirmation par email bernard.boime@neuf.fr)

Bernard BOIME

IBAN : FR39 2004 1010 1246 4345 9D03 342

BIC : PSSTFRPPSCE

La Banque Postale – Centre Financier

45900 La Source CEDEX9

- Responsable de l'organisation et adresse pour règlement :
Bernard BOIME
4 avenue des Sablons
95870 Bezons
Tel : 06 72 820 900

Hébergement du samedi 10 mars 2018 - Et Paniers repas

Il y aura possibilité de louer des lits le samedi soir ; 15 places **sont bloquées à la réservation pour la régata**, Nuitée + petit déjeuner (taxe de séjour incluse) : 24€/personne.

Il est également possible de réserver des paniers repas pour le dimanche midi, pour 8€/personne.

Les chambres :

Les chambres sont équipées de 2 à 4 lits (2, 3 lits bas ou 2 lits bas et 1 lit superposé), sanitaires privés (douche, lavabo et toilette). Les draps, taie d'oreiller, couverture sont fournis mais les lits ne sont pas faits à l'arrivée. Prévoir votre nécessaire de douche (serviette, gants de toilette, produits d'hygiène...).

Le jour du départ, les couvertures devront être pliées, les draps et taies d'oreillers retirés.

Les studios :

♦ Les studios vue lac sont prévus pour 2 personnes. Ils sont équipés de 2 lits bas, sanitaires privés (douche, lavabo et toilette), kitchenette et télévision.

♦ Les studios vue minigolf sont prévus pour 4 personnes. Ils sont équipés de 2 lits bas, d'un canapé lit gigogne, sanitaires privés (douche, lavabo et toilette), kitchenette et télévision.

♦ Deux studios pour personne à mobilité réduite se situent en rez de chaussée face au minigolf. Ils sont prévus pour une personne et sont équipés d'un lit bas, sanitaires privés (douche, lavabo et toilette), kitchenette et télévision.

Pour tous les studios, les lits sont faits à l'arrivée, les serviettes de toilette sont fournies. Prévoir le nécessaire de toilette (produits d'hygiène etc).

Les hébergements seront mis à disposition du groupe à 16h00 le jour de l'arrivée et devront être libérés au plus tard à 10h00 le jour du départ.

Attention, en cas d'annulation (faire un mail) après fin février, les chambres ne sont pas remboursées.

Réservation auprès de Bernard BOIME,
4 avenue des Sablons
95870 Bezons
bernard.boime@neuf.fr
06 72 820 900

avant le 26/02/2017 (ensuite les chambres seront remises à disposition pour location par la base de loisir).

Chèque à l'ordre de : AS 470 France

Ou virement bancaire à Bernard BOIME - voir ci-dessus.

Après fin-février, s'adresser directement à la Base, si des lits sont encore disponibles.

île de loisirs des Boucles de Seine

Route de Mousseaux

78840 MOISSON

Chrystel Pelchat – Nathalie Benhatta

Tél. : 01 30 33 97 80 - Fax : 01 30 33 97 83

accueil@base-bouclesdeseine.fr

www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr

ANNEXE ZONE DE COURSE

Google Maps

Plan d'Eau de Moisson-Lavacourt



Images ©2017 Google, Données cartographiques ©2017 Google 200 m